

# Servitudes et mitoyenneté sur les immeubles

## Formation courte

*Chacun chez soi, certes, si tant est que la frontière soit précisément établie, que son entretien soit financé, et les servitudes éventuelles respectées...*

*Les relations de voisinage sont une source inépuisable de conflits. Même si les difficultés pouvant procéder de la situation d'un bien immobilier bâti ou non-bâti ont été prévues par le Code civil depuis sa promulgation en 1804, les textes applicables sont plus complexes qu'ils n'y paraissent : les clés pour débloquer les situations les plus courantes.*



REF. 002 04

### NIVEAU : pratique courante

#### PUBLIC CONCERNÉ ↓

Responsables et juristes des services fonciers et patrimoniaux ; Notaires ; Avocats ; Juriste ; Géomètres-experts...

#### COMPÉTENCES VISÉES ↓

Appréhender et appliquer les différents régimes de servitudes ; Comprendre et maîtriser la mitoyenneté

#### PRÉREQUIS ↓

Avoir des bases en droit privé et droit de la propriété immobilière

#### OBJECTIFS ↓

Connaître la portée des diverses servitudes ; Savoir rédiger un cahier des charges de servitudes ; Maîtriser les servitudes sur le domaine public ; Connaître les prérogatives du propriétaire servant et les droits du bénéficiaire de la servitude ; Comprendre et maîtriser le régime et les droits des indivis

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT ↓

Apports théoriques, illustration par l'exemple ; Etude de cas pratiques ; Echanges d'expériences professionnelles

Séances de formation en salle ; Support théorique remis aux stagiaires ; Exposé théorique sur vidéoprojecteur ; Illustration par l'exemple ; Etudes de cas concrets

La formation sera assurée par Mme THEUIL, formatrice certifiée ICPF&PSI

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET/OU SUIVI ↓

Questionnaire sur l'atteinte des objectifs, de la qualité de la formation et de l'intervenant

Feuille de présence émargée par les stagiaires par demi-journée ; Attestation de suivi

QCM – Etudes de cas corrigées par le formateur - Mises en situation – Exercice de synthèse

DURÉE : 14h (2 jours)

COÛT : 750 €

CONTACT : +33 6 33 94 24 84

COURRIEL : [contact@themainformations.com](mailto:contact@themainformations.com)

## PROGRAMME DE FORMATION

### 1/ Les Servitudes

- **Retour sur la notion de servitude**
  - Existence de 2 ou plusieurs fonds
  - La notion de « charge »
  - Caractères distinctifs de la servitude
- **Les servitudes d'ordre privé**
  - Classement selon leur source et mode d'exercice
  - Établissement de la servitude
  - Régime juridique des servitudes
  - Servitudes et domaine public
- **Les servitudes d'ordre public**

### 2/ La Mitoyenneté

- **Détermination de la mitoyenneté**
  - Définition
  - Acquisition de la mitoyenneté
  - Preuve de la mitoyenneté
- **Droits et obligations des voisins**
  - L'usage d'un mur mitoyen
  - Le partage des fruits et des produits
  - Les charges de la mitoyenneté

### 3/ Exercice de synthèse